

---

---

**Chariots de manutention —  
Durabilité —**

**Partie 2:  
Facteurs et rapports**

*Industrial trucks — Sustainability —*

*iTEH Standards*

**(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview**

[ISO 23434-2:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/be9e3d0d-f729-4622-930c-bdeffd46af4/iso-23434-2-2021>



Numéro de référence  
ISO 23434-2:2021(F)

© ISO 2021

# iTeh Standards

## (<https://standards.iteh.ai>)

### Document Preview

[ISO 23434-2:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/be9e3d0d-f729-4622-930c-bdeffd46af4/iso-23434-2-2021>



#### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos .....</b>	<b>iv</b>
<b>1      Domaine d'application .....</b>	<b>1</b>
<b>2      Références normatives .....</b>	<b>1</b>
<b>3      Termes et définitions .....</b>	<b>1</b>
<b>4      Facteurs de durabilité .....</b>	<b>1</b>
4.1    Généralités .....	1
4.2    Restrictions sur l'utilisation de substances dangereuses .....	2
4.3    Sécurité .....	3
4.4    Utilisation en toute sécurité .....	3
4.5    Consommation d'énergie pendant le fonctionnement .....	3
4.6    Émissions de gaz à effet de serre pendant le fonctionnement .....	3
4.7    Support de produit pour l'amélioration de l'efficacité opérationnelle .....	3
4.8    Émissions de gaz d'échappement du chariot .....	3
4.9    Bruit émis .....	4
4.10   Vibrations .....	4
4.11   Compatibilité électromagnétique .....	4
4.12   Consommation de ressources pendant la durée de vie utile totale .....	4
4.13   Recyclabilité et récupérabilité matérielle du chariot .....	5
<b>5      Rapports .....</b>	<b>5</b>
<b>Annexe A (informative) Format pour fournir les informations sur le facteur de durabilité pour les chariots de manutention .....</b>	<b>6</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>8</b>

## Document Preview

[ISO 23434-2:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/be9e3d0d-f729-4622-930c-bdeffd46af4/iso-23434-2-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/be9e3d0d-f729-4622-930c-bdeffd46af4/iso-23434-2-2021>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [www.iso.org/iso/fr/avant-propos](http://www.iso.org/iso/fr/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 110, *Chariots industriels, Sous-comité SC 5, Développement durable*. (https://standards.iso.org/iso/be9e3d0d-f729-4622-930c-bdeffd46af4/iso-23434-2-2021)

Une liste de toutes les parties de la série ISO 23434 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/members.html](http://www.iso.org/members.html).

## Chariots de manutention — Durabilité —

## Partie 2: Facteurs et rapports

## 1 Domaine d'application

Le présent document identifie les facteurs de durabilité et fournit un exemple d'un format de rapport pour les informations de durabilité des chariots de manutention.

Il est applicable à l'acquisition de matières premières, à la conception, à la production, au transport/à la livraison, à l'utilisation, au traitement en fin de vie et à la mise au rebut des chariots de manutention (ci-après désignés chariots), tels que définis dans l'ISO 5053-1.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 23308 (toutes les parties), *Efficacité énergétique des chariots de manutention — Méthodes d'essai*

ISO 23434-1, Chariots de manutention — Durabilité — Partie 1: Vocabulaire

EN 12053, Sécurité des chariots de manutention — Méthodes d'essai pour le mesurage des émissions de bruit  
ISO 22424-2:2021

<https://EN 12895 Chariots de manutention — Compatibilité électromagnétique>

EN 13059, Sécurité des chariots de manutention — Méthodes d'essai pour mesurer les vibrations

### 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 23434-1 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
  - IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

## 4 Facteurs de durabilité

## 4.1 Généralités

Les facteurs de durabilité présentés au [Tableau 1](#) s'appliquent pour obtenir l'équilibre de durabilité entre les besoins environnementaux, économiques et sociaux.

Les estimations tirées de l'application de ces facteurs de durabilité peuvent être utilisées pour fournir des informations sur les chariots.

NOTE Le présent document identifie les facteurs typiques de durabilité.

**Tableau 1 — Facteurs de durabilité des chariots**

Facteurs de durabilité	Description	Aspect de l'impact	Phase du cycle de vie
Restrictions sur l'utilisation de substances dangereuses (voir 4.2)	Les substances dangereuses, par exemple, cadmium, chrome hexavalent, plomb, mercure, biphenyles polybromés, éthers diphenyliques polybromés et amiante	Environnemental/ social	Conception
Sécurité (voir 4.3)	Conforme aux normes internationales sur la sécurité des chariots de manutention	Social /économique	
Utilisation en toute sécurité (voir 4.4)	Fonctionnement en toute sécurité du chariot	Environnemental/ social	
Consommation d'énergie pendant le fonctionnement (voir 4.5)	Énergie utilisée pendant le fonctionnement	Environnemental/ économique	
Émissions de gaz à effet de serre (GES) pendant le fonctionnement (voir 4.6)	Émissions de gaz à effet de serre (GES) par quantité de travail réalisé définies en équivalent dioxyde de carbone (CDE)	Environnemental	
Support de produit pour l'amélioration de l'efficacité opérationnelle (voir 4.7)	Informations et formation pour améliorer l'efficacité opérationnelle	Environnemental/ économique	
Émission de gaz d'échappement du chariot (voir 4.8)	Taux d'émission du moteur limitant l'oxyde d'azote ( $\text{NO}_x$ ), les hydrocarbures (HC), le monoxyde de carbone (CO), les particules (PM).	Environnemental	Utilisation
	Informations relatives à l'utilisation des chariots à combustion interne (CI) dans un bâtiment	Environnemental/ social	
Bruit émis (voir 4.9)	Niveau de puissance acoustique	Environnemental/ social	
	Niveau de pression acoustique	Environnemental/ social	
Vibrations (voir 4.10)	Vibrations mains-bras	Environnemental/ social	
	Vibrations transmises à l'ensemble du corps	Environnemental/ social	
Compatibilité électromagnétique (voir 4.11)	Niveau de perturbations électromagnétiques	Environnemental/ social	
Consommation de ressources pendant la durée de vie utile totale (4.12)	Ressources consommées lors de la détention et du fonctionnement d'un chariot	Environnemental/ économique	
Recyclabilité et récupérabilité matérielle du chariot (voir 4.13)	Informations relatives au recyclage	Environnemental/ économique	Fin de vie
	Informations relatives à la réutilisation	Environnemental/ économique	

## 4.2 Restrictions sur l'utilisation de substances dangereuses

Il convient que la conception du chariot restreigne l'utilisation de substances dangereuses dans la mesure du possible.

Les mesures prises par le fabricant pour éviter l'utilisation de substances dangereuses peuvent être déclarées dans le rapport. Dans ce cas, la source de la référence utilisée pour identifier les substances dangereuses doit également être indiquée dans le rapport.